

Zeitschrift: Journal suisse d'apiculture
Herausgeber: Société romande d'apiculture
Band: 88 (1991)
Heft: 3

Buchbesprechung: Chronique littéraire

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 26.06.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

CHRONIQUE LITTÉRAIRE

La vengeance de Panurge

Le marchand d'abeilles Dindenault raille Panurge sur son costume: une vive dispute s'ensuit. Sur l'intervention de Pantagruel, la querelle s'apaise autour d'une bouteille. Mais la réconciliation n'est qu'apparente: Panurge conserve de la rancune au fond du cœur, et son esprit inventif va lui faire imaginer une vengeance sournoise.

Panurge s'adressa au marchand et derechef but à lui plein hanap de bon vin. Cela fait, Panurge dévotement le priaît lui vouloir de grâce vendre un de ses reines. Le marchand lui répondit: «Holà! Holà! mon ami, notre voisin, vous savez bien truffer des pauvres gens. Vraiment vous êtes un gentil chaland. O le vaillant acheteur de reines! Vraiment, vous portez le minois non mie d'un acheteur de reines, mais bien d'un coupeur de bourses...»

«Patience, dit Panurge. Mais, à propos, de grâce spéciale, vendez-moi une de vos reines. Combien?» — «Comment, répondit le marchand, l'entendez-vous, notre ami, mon voisin? Ce sont reines à forte ponte. Reines de chypre, reines de haute futaie.»

«Soit, dit Panurge, mais de grâce, vendez m'en une, et pour cause: bien et promptement vous payant en monnaie de ponant: Combien?...» — «Notre ami, répondit le marchand, mon voisin, les filles de ces reines feront le fin miel de Narbonne... De ces miels seront faits les nougats ou de Montélimar ou d'Espagne pour le pire. Que pensez-vous?» — «S'il vous plaît, dit Panurge, m'en vendez une... Voyez-ci argent comptant. Combien?» — «Notre ami, dit le marchand, mon voisin, considérez un peu les merveilles de nature consistant en ces insectes que voyez... Tatez moi cet abdomen là...»

«Bien, bien, dit le patron du champ au marchand, c'est trop ici barguigné. Vends lui si tu veux; si tu ne veux, ne l'amuse plus.»

«Je le veux, répondit le marchand, pour l'amour de vous. Mais il en paiera trois livres tournois de la pièce en choisissant.» — «C'est beaucoup, dit Panurge. En nos pays, j'en aurais bien cinq, voire six pour telle somme de deniers. Avisez que ne soit trop. Vous n'êtes le premier de ma connaissance qui, trop tôt voulant riche devenir, est à l'envers tombé en pauvreté, voire même quelque fois s'est rompu le cou.» — «Les fortes fièvres quartaines, dit le marchand, lourdaud sot que tu es!...» — «Benoit Monsieur, dit Panurge, vous vous échauffez en votre harnais, à ce que je vois et connais. Bien tenez, voyez-là votre argent!...»

Panurge ayant payé le marchand, choisit dans la meilleure ruche une belle et grande reine et l'emportait. Cependant le marchand disait à ses abeillers: «O qu'il a bien su choisir, le chaland! il s'y entend...»

Soudain Panurge, sans autre chose dire, jette en plein ciel sa reine bourdonnante. Toutes les autres abeilles de la ruche de sauter après elle et de la suivre. La foule était à qui première volerait après leurs compagnes. Possible n'était les en garder, comme vous savez être des abeilles le naturel, toujours suivre leur reine quelque part qu'elle aille.

Le marchand tout effrayé de ce que devant ses yeux partir voyait sa meilleure ruche, s'efforçait empêcher et retenir ses abeilles de tout son pouvoir. Mais c'était en vain. Toutes à la file sautaient dans le ciel après leur reine. Finalement à force gesticuler le marchand fut piqué misérablement sans pouvoir une seule de ses mouches récupérer.

François RABELAIS — Juillet 1948

Rêverie sur le miel

A E. Alphandéry

A-t-on le droit de parler du miel quand on est un profane, c'est-à-dire quand on n'est ni apiculteur, ni même un entomologiste? Oui, sans doute, puisqu'un maître en apiculture a bien voulu me suggérer d'écrire quelques pages dans cette gazette. Après tout, s'il y a la foi du théologien, il y a aussi celle du charbonnier. En matière de miel, la seconde peut trouver grâce, aussi bien que la première, devant un aéropage de célestes abeilles.

Comment un poète, fût-ce le plus humble de tous, n'adorerait-il pas le miel? «Défiez-vous, dit un personnage de Shakespeare, de l'homme qui n'aime pas la musique.» J'étendrais volontiers cette défiance à tout contempteur du miel. Et à la romantique formule de ce doux monde où «la musique, le clair de lune et le sentiment ne font qu'un» j'ajouterais volontiers un quatrième terme: le miel, pour aboutir à la même unité essentielle... Au fait, il suffirait pour cela que la lune fût de «miel».

Sans avoir la moindre prétention à la qualité d'érudit, on peut savoir que, chez le divin Homère, toute parole qui s'insinue dans l'esprit, qui pénètre le cœur, qui persuade et qui touche, est une parole de miel. Et lorsque, dans son immortelle comédie des *Oiseaux*, Aristophane représente par une flûte invisible le chant du rossignol, un des auditeurs extasiés s'écrie: «Oh! le chant de ce petit oiseau a rempli de miel tous les taillis d'alentour!»

Nos lointains ancêtres celtiques, célébrant, dans un poème irlandais, dont il reste quelques fragments, les charmes de la verte Erin, n'ont pas oublié de dire que cette île sacrée possède :

Un miel d'or, parfumé comme un souffle de vierge...

Dans la vieille Bible, enfin — la vieille et toujours jeune Bible — lorsque l'Eternel dépose sa parole sur les lèvres d'un prophète, il lui dit : « Que ceci devienne, dans ta bouche, doux comme le miel. » *Fiat hoc in ore tuo sicut mel dulce.*

Voilà pour l'Antiquité. Les modernes ne leur cèdent en rien. Deux exemples suffiront. Voulant prouver que rien ne saurait plus avoir de prix pour ceux qui sont morts d'amour, Sully Prudhomme s'exprime ainsi :

*Ils ne trouveraient pas aux demeures divines
Un miel qui du baiser pût effacer le miel...*

Et le poète des poètes, Victor Hugo, a dit en parlant de la fille chérie qu'il avait perdue :

*Je composais cette jeune âme
Comme l'abeille fait son miel.*

Par aucune autre image il n'aurait pu faire sentir aussi bien ce qu'est pour un père, pour une mère, l'éducation d'une jeune âme tendrement aimée.

Lorsqu'il s'agit, non plus de poètes, mais de gens pratiques, — profonds médecins « naturalistes », ou bonnes femmes instruites par une tradition qui vient de loin, — tous reconnaissent au miel des vertus merveilleuses pour guérir à peu près toutes nos maladies, fût-ce la tuberculose, — à toi, miel des abiers ! — à plus forte raison le « mal du siècle », qui n'est plus le vague à l'âme ou la désespérance, mais, révérence parler, la constipation. Et quant à nos rhumatismes, ils ne nous incommoderaient guère si nous voulions bien accepter de temps à autre — aux bons endroits — la bienfaisante piquûre des « chastes buveuses de rosée ».

Mais c'est assez faire mes dévotions. On attend de moi, à défaut de connaissances appréciables, quelques impressions personnelles, ou peut-être une vague suggestion que de plus experts sauraient utiliser ?

Une des meilleures façons de posséder la terre (ce qui fut promis aux pacifiques) c'est de la manger. Mieux encore que la vue ou le parfum, le goût — lorsqu'on mange la chose aimée — crée la communion intime. On ne peut cependant pas manger toute la terre ; mais que pourrait-on en manger qui fût plus symbolique, plus parfait, plus suave que la fleur ? Or, brouter quelques capucines dans de la salade, voire croquer des violettes, des feuilles de rose, des fleurs d'oranger surchargées de sucre, est-ce

vraiment savourer l'âme de la fleur ? Non ! Seule, l'abeille sait extraire de la fleur ce qu'elle a de plus exquis et en même temps en faire chose durable, qui ne s'évanouit pas au moindre souffle.

Ce qu'il y a de plus charmant, c'est que, par leur délicate purée de fleurs, les abeilles ne nous permettent pas seulement de communier avec la terre de façon générale, mais aussi, de la façon la plus précise, avec tous ses aspects, tous ses attraits, toutes ses vertus. Ce n'est pas aux lectrices et aux lecteurs de cette revue apicole qu'un ignare de mon espèce apprendrait que le miel a tous les parfums comme l'arc-en-ciel a toutes les nuances. Il ne nous procurera pas une joie, mais d'innombrables joies, et le sage les savoure toutes, peut-être avec certaines prédilections, mais sans passion exclusive ou dédaigneuse. C'est réduit en miel, le charme rustique des champs de sarrasin en fleur, que j'ai vus tant de fois bourdonner d'abeilles, quand leur forte odeur embaumait le ciel d'été ; c'est, condensée dans un petit pot, la grâce exquise des cerisiers neigeux, vêtus de leurs minuscules roses blanches et tout pareils à de virginales épousées ; c'est la caressante, l'apaisante douceur des miels de prairies, de bleuets, de tilleuls, qui font rêver à quelque berceuse maternelle, — et qui sucent si bien les infusions chaudes ! Ce sont les miels d'ambre et d'or de la Provence, ceux de la blanche colline éclatante et ceux de la montagne déjà alpestre, dans lesquels on respire l'arôme du romarin, de la lavande et du thym, le chant des cigales et la terre ivre de soleil ; c'est la saveur orientale des capiteuses fleurs d'oranger ; c'est l'attrait plus mystérieux encore des « miels verts » de l'île Maurice et de la Réunion, où l'on discerne, dans une profonde harmonie de parfums exotiques, la pénétrante et gracieuse mélodie du faham...

Je parle de miels que j'ai maintes fois savourés ; mais il en est un qui m'a hanté, bien que je ne l'aie jamais goûté. Un explorateur me raconta que dans un voyage en Arabie, lui et ses compagnons français craignant toujours d'être empoisonnés par leurs guides et serviteurs indigènes, ils se nourrissaient le plus possible d'aliments naturels, trouvés par eux, et n'ayant à subir aucune manipulation. Or, le plus précieux de ces aliments était du miel sauvage, dont nos aventureux compatriotes découvraient parfois de bonnes provisions dans le creux des arbres. Mais quelle était la saveur de ce miel ? C'est ici que le songe et l'extase vont se mêler, je pense, chez le lecteur comme chez moi, au désir gourmand. Recueilli sur les fleurs de ces arbres dont le bois odorant, converti en charbon, brûle dans les temples depuis des millions d'années, le miel dont se régalaient mon explorateur avait un parfum délicieux d'encens ; et il ne m'en parlait pas sans une communicative émotion.

Ne vous semble-t-il pas, amis provençaux, pour qui la Crèche fut toujours chose si vivante, et qui avez presque vu Bethléem et ses merveilles, ne vous semble-t-il pas que les rois mages n'avaient pas dû oublier

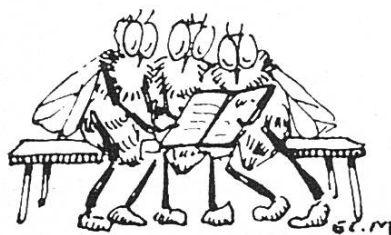
d'apporter de ce miel-là, et que, parmi tant de somptueux présents, il dut particulièrement séduire le divin Enfançon !

Quelques mots encore. J'ai parlé des fleurs, mais il y a aussi les fruits, comme expression suprême de la bonté et de la beauté de la terre. Ce qu'il en est du miel de fruits, — s'il en existe officiellement, — je l'ignore ; mais je crois savoir que des sages ennemis de l'alcool, des gens persuadés qu'on pourrait boire beaucoup moins de vin et ne s'en porter que mieux, préoccupés cependant de ne pas faire tort à la culture de la vigne, là où elle paraît s'imposer, ont pensé que la production de miel de raisin pourrait être une des meilleures utilisations de nos vignobles. Les abeilles ne sont pas invariablement fidèles aux fleurs ; il leur arrive même, hélas ! de s'industrialiser. Aux colonies, on les voit entrer en masse dans les sucreries et en sortir lourdes d'un butin moins savoureux, mais récolté plus vite que dans la montagne ou la vallée. Il est vrai qu'à leur sortie de hideux frelons les guettent pour les couper en deux, s'ils le peuvent, et se régaler ensuite du miel dont elles sont chargées... Mais enfin, cela fait concevoir que le miel de raisin pourrait devenir, lui aussi, un produit régulier et abondant, — s'il ne l'est déjà, — pourvu que les abeilles fussent encouragées à en faire.

Il m'est arrivé d'en manger par hasard, il y a plus de trente ans, et de le trouver exquis ; seulement l'épicier qui me le vendit ne s'est jamais douté du trésor qu'il avait là ! J'avais aperçu à une vitrine de beaux rayons dorés, très appétissants, et, suivant mon habitude en pareil cas, je les avais longuement contemplés. Puis, fasciné par leur bonne mine, j'en avais acheté un gros morceau. Quelle surprise ! Ce joli miel avait un goût délicieux de raisin muscat. Ma provision finie, j'en achetai encore et m'en régalai, cette fois, avec des amis curieux de choses bonnes et rares. Une troisième visite à l'épicier fut moins heureuse : le miel était encore estimable, mais la veine de muscat était épuisée.

Je suppose que les abeilles avaient fait un coup de leur tête, à l'insu de leur éleveur, en vendangeant des grappes bien mûres. Ce n'est pas moi qui leur en ferai un reproche !

Maurice Bouchor — Novembre 1921



Sur quelques énigmes de la ruche

Depuis plus de deux mille ans qu'il y a des naturalistes, et qui se penchent sur les ruches, tout n'est-il pas connu sur les abeilles ? Il s'en faut : nonobstant le zèle conjugué des savants et des apiculteurs, la vie des fabricantes de miel nous demeure obscure en bien des points. Le mystère, d'ailleurs, n'enveloppe pas seulement l'origine de leurs singuliers instincts et le déterminisme d'une organisation si déconcertante que certains biologistes, s'abandonnant à parler comme des poètes, vont jusqu'à doter la ruche d'une sorte d'âme collective. Il s'étend à leur physiologie elle-même, et, tout surprenant que cela peut paraître, nous en sommes à ignorer quelques-unes des circonstances principales de leurs fonctions reproductrices.

Chacun sait que la population de la ruche comprend trois sortes d'individus bien dissemblables : la reine, seule femelle digne de ce nom, puisque seule elle pond des œufs ; les ouvrières, femelles stériles, dont les ovaires sont atrophiés et dont la structure est spécialisée dans le sens du labeur ; les mâles ou faux bourdons. Lorsque, après le vol nuptial, la jeune reine revient à la cité, retenant au bout de l'abdomen un lambeau des entrailles masculines, elle porte en elle une provision de germes fécondateurs, qui resteront vivants et disponibles durant les quelques années de son existence. Ils sont emmagasinés dans un petit réceptacle, qui communique par un fin canal avec le conduit des œufs. Ceux-ci, à mesure qu'ils quittent l'abdomen maternel, passent devant l'orifice du canal séminal ; s'il reste fermé, l'œuf reste vierge ; s'il s'entrouvre pour livrer passage à un peu de semence, l'œuf reçoit un élément mâle, qui le féconde. Même vierge, l'œuf se développe par parthénogenèse, mais il produit alors un mâle, au lieu qu'il produit une femelle s'il a été pénétré par l'élément fécondant. Quant à la différenciation des femelles, elle n'est point innée mais acquise, elle n'est point de nature mais de nourriture. Si la larve est alimentée jusqu'à la nymphose avec la substantielle gelée que reçoivent toutes les nouveau-nées, elle devient une reine ; si, passé le troisième jour, elle est mise à un régime moins riche, elle devient une ouvrière. Bref, la reine est une ouvrière suralimentée, ou l'ouvrière une reine carencée. On présume que la gelée royale contient des vitamines de croissance et des composés organiques du manganèse.

Que la fécondation soit, chez l'Abeille, facultative, et que le sexe du produit en dépende, l'abbé silésien Dzierzon l'avait déjà parfaitement compris au siècle dernier. Après de grands débats, la question est aujourd'hui tranchée, avec cette seule réserve qu'il semble qu'un œuf fécondé puisse, par exception, donner naissance à un mâle aberrant. Le mâle normal est donc fils de la seule reine. N'ayant point de père, il ne reçoit d'hérédité que maternelle ; et, par suite, si l'on croise une reine de race noire avec un

faux bourdon de race blonde, on constatera, dans la descendance, que tous les faux bourdons sont purement noirs comme la mère, tandis que toutes les ouvrières manifestent des traits hybrides.

Un premier problème se pose. Les cellules de cire, dans lesquelles la reine dépose ses œufs, sont de dimensions inégales, l'alvéole où se développe un mâle étant sensiblement plus spacieux que celui qui loge une femelle. Comment cela se peut-il dès lors que le sexe se fixe à l'instant même de la ponte, et quel lien peut-on plausiblement concevoir entre la grandeur de l'alvéole et le fait, pour l'œuf qu'il contient, d'être ou non fécondé ?

On a d'abord prétendu que la reine décidait à volonté le sexe de son œuf : suivant la grandeur de l'alvéole, elle commanderait la fermeture ou l'ouverture de son canal séminal, interdisant ou permettant de la sorte le contact de l'œuf avec la semence. Inutile d'insister sur le fantastique d'une telle explication. On a imaginé ensuite, plus acceptablement, que la taille de l'alvéole déterminait automatiquement, par le jeu d'un réflexe à point de départ tactile ou visuel, l'ouverture ou la fermeture du canal. Mais cela même n'est rien moins que suffisant. On a fait remarquer enfin que la quasi-totalité des mâles est procrée au printemps, juste avant l'essaimage. A cette époque de l'année, le canal séminal demeurerait donc constamment fermé, soit sous l'influence de la température, soit par l'effet de la fatigue musculaire. En tout état de cause, il resterait à comprendre pourquoi les ouvrières réservent, pour le printemps, la construction des cellules destinées aux mâles.

Autre question capitale touchant la biologie de l'Abeille. Les cellules reproductrices — l'ovule, l'élément fécondant — portent chacune 16 chromosomes, c'est-à-dire 16 de ces particules qui sont aujourd'hui regardées comme les vectrices de l'hérédité et dont l'étude constitue le principal souci de la biologie contemporaine.

L'œuf fécondé qui résulte de la conjonction des deux cellules reproductrices contient évidemment 32 chromosomes, et c'est ce même nombre qu'on trouve dans toutes les cellules de l'Abeille femelle. Le mâle, lui, qui provient d'un ovule vierge, devrait ne porter que 16 chromosomes : au lieu d'avoir un double stock chromosomique comme tout produit de génération biparentale, il devrait n'avoir qu'un simple stock. Or, cela n'est nullement démontré. Malgré l'effort des histologistes qui scrutent ses cellules, on ignore pour l'instant le nombre de ses chromosomes, mais l'on tendrait plutôt à croire qu'il en porte 32 comme la femelle, grâce à un doublement chromosomique qui s'effectuerait à un moment donné de son développement. Toujours il y a que les mâles Abeilles ne sont point rabougris ni débiles, comme sont, généralement, les organismes porteurs d'un stock unique de chromosomes.

Au demeurant, s'il est fort possible que, chez le mâle Abeille, les chromosomes doublent leur nombre dans les cellules du corps, ils ne le doublent certainement pas dans les cellules de la lignée germinale, lesquelles conservent les 16 chromosomes originels. Aussi, quand se forment les germes mûrs, au lieu que le nombre des chromosomes s'y réduise de moitié comme il en va d'ordinaire, chacun d'eux reçoit intégralement les 16 chromosomes qui se trouvaient dans l'œuf.

Le fait que le mâle Abeille procède d'un œuf vierge a de fort curieuses conséquences pour l'espèce, et le naturaliste américain Snell y voit une disposition éminemment avantageuse en raison de sa valeur «eugénique».

Lors du vol nuptial, la reine s'élève dans les airs et les mâles s'élancent à sa poursuite. On est en droit de penser qu'une sélection s'opère entre les prétendants quant à la puissance volatrice et à la supériorité physiologique globale. Le mâle choisi pour la conjonction doit provenir d'un œuf qui contenait des chromosomes de qualité. Or, puisque tous ses éléments fécondateurs auront la même composition chromosomique que l'œuf dont il est issu, il ne pourra produire que de bonne semence, et toutes les ouvrières, ses filles posthumes, hériteront au moins un stock de bons chromosomes. En outre, il faut noter que sa semence sera parfaitement homogène, alors que, dans les espèces où le mâle porte un double stock de chromosomes, les germes masculins diffèrent prodigieusement par les combinaisons chromosomiques qui leur sont échues. Il s'ensuivra, chez l'Abeille, une remarquable uniformité de la descendance féminine. Les ouvrières étant toutes identiques l'une à l'autre de par la moitié de leur substance héréditaire, elles sont, si l'on peut s'exprimer ainsi, des demi-jumelles. On admettra volontiers qu'une telle similitude entre les travailleuses doit faciliter l'organisation collective de la cité. Dans cette monarchie communiste qu'est la ruche, l'égalitarisme repose sur une base biologique. La nature a préparé les ouvrières à l'identité de la besogne. Plus proches de substance sont les individus groupés en société, plus leurs individualités ont chance de s'harmoniser pour le plus grand profit de tous.

Jean Rostand – Avril 1935

